



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Martinique

Schoelcher, le 28/05/2019

Service Paysage Eau et Biodiversité

Compte-rendu

De la part de :

Clarisse Courty

Chargée de mission Flore et Espèces Exotiques Envahissantes

clarisse.courty@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 05 96 59 59 18

Nombre de page(s) : 4

Objet : Groupe de Travail Espèces Exotiques Envahissantes

Date de la réunion : 12 avril 2019

Lieu : DEAL, Salle Aimé Césaire

Participants :

NOM - PRÉNOM	STRUCTURE
DELNATTE CÉSAR	ONF
CORAN CHANTAL	DAAF
ARQUE ALEXANDRE	ODE
PALIN CHRISTIAN	DAAF
ALPHA CURVIN	CACEM
LAUZZEA DAVID	CACEM
PICARD RÉMI	FREDON
NICOLAS JEAN-CLAUDE	PNM
NEGOUAI FRANÇOISE	CTM
LOUIS LUDOVIC	CAP NORD
ARNAUD ALICE	CBMQ

Horaires d'ouverture : 8h00 – 12h00 du lundi au vendredi
14h00 – 16h00 les lundi et jeudi
Tél. : 05 96 59 57 00 – fax : 05 96 59 58 00
BP 7212 Pointe de Jaham - 97274 Schoelcher cedex

BERANGER CHRISTELLE	PNM
LASALLE MANON	DEAL
COURTY CLARISSE	DEAL
SUTTER EMMANUEL	DEAL

Excusés : Nadine Mollard (Service des douanes), Guillaume Viscardi (CBMQ).

Absents : CAESM, Fabian Rateau (ONF, animateur PNA IPA), SMPE, Parc Marin, Conservatoire du Littoral.

Présentation de la problématique EEE et de la nouvelle réglementation

cf. présentation

Tour de table des participants et retours d'expériences sur les EEE, expression des besoins

ONF :

Actions de lutte depuis de nombreuses années contre mangouste, rats, Tulipier du Gabon, Petite Citronnelle et Miconia (2018).

ODE :

Financement du réseau sentinelle avec convention PNM/ONF, nb de jours/agents sont dédiés au réseau. Objectif initial du réseau : identifier les pressions de pollution sur les milieux aquatiques. Le réseau a permis de détecter des EEE notamment *Miconia calvenscens* sur la rivière Falaise en 2018.

Financement d'une thèse de 3 ans sur l'écrevisse *Cherax quadricarinatus*.

Le réseau sentinelle existe depuis 2014.

Rappel de la réalisation d'un séminaire sur les EEE début 2020.

DAAF :

Pôle Inspection aux frontières du SALIM effectue les contrôles phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Coordination en cours entre Douanes, DAAF et DEAL pour la prise en compte de la nouvelle réglementation EEE.

Charge de travail supplémentaire avec liste des EEE faune et flore à contrôler.

En cas de doutes sur une espèce, DAAF fait appel à la DEAL. Avec le départ prochain de Manon Lasalle, la compétence en botanique ne pourra pas perdurer. La DEAL fera le lien avec les autres partenaires (Conservatoire Botanique, ONF notamment).

2012 : étude sur le furet avec mise en évidence de son impact. Renforce le fait qu'il soit présent sur les arrêtés de niveau 2.

Discussion autour des espèces domestiques notamment *Rattus norvegicus* très vendus en animalerie.

Problèmes des rats/souris vendus pour nourrir les reptiles.

FREDON :

Rappel : la FREDON est le représentant des détenteurs de végétaux dont font partie les pépiniéristes, c'est l'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le végétal.

Réalisation d'actions de dératisation.

Remarques sur les listes EEE (projets d'arrêtés) : le règlement UE de 2014 prévoit des actions ciblées avec des moyens associés et privilégie les actions préventives alors que les arrêtés ne prévoient que des interdictions qui vont être difficiles à contrôler. La question des moyens est soulevé. Rappel de la directive 2000/29/CE du 8 mai 2000 (concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits

végétaux et contre leur propagation à l'échelle de la communauté) qui n'a pas pu être appliqué car trop large.

Il faut mettre l'accent sur la hiérarchisation des listes pour prioriser les EEE et les actions à engager.

Prendre contact avec OVS animal c'est-à-dire le GDSM (Groupement de défense sanitaire de Martinique) + chambre agriculture.

Voir pour s'inspirer du SBT (Surveillance Biologique du Territoire) qui est un réseau de surveillance des organismes nuisibles des végétaux.

Existence d'un AP sur les végétaux autorisés à l'exposition (cas des Floralies).

Souhait de la FREDON de participer à un éventuel réseau de veille EEE.

CACEM :

brigade de l'environnement (9 agents) sillonnent le territoire principalement sur la problématique des déchets.

Impliquée dans la lutte IC, ont effectué la formation capture.

Les agents sont intéressés pour participer au réseau de veille EEE.

Besoin d'un courrier officiel à destination du président pour rappeler la problématique des EEE et le fait qu'il est primordial que les brigades de l'environnement s'impliquent dans un réseau de veille EEE.

Sensibilisation des élus à prévoir pour tous les EPCI.

Les agents de CAP Nord avaient déjà fait remonter le problème.

PNM :

JC Nicolas :

action de dératization sur les îlets de Sainte-Anne et lutte contre la Mangouste sur la Caravelle depuis de nombreuses années.

PNM impliqué dans le réseau sentinelle. Les rapports de constatation sont souvent mal perçus par les usagers.

Penser à rendre compte aux agents du PNM des actions qui ont été effectuées suite à l'envoi des rapports.

Événement des Floralies en décembre 2019 : stand avec exposants locaux et valorisation des espèces autochtones. Sera l'occasion de communiquer sur les EEE et les espèces protégées.

Problème des espèces férales notamment le cochon qui occasionnent de gros dégâts dans les cultures sur Grande Savane. Par le passé, commune du Prêcheur a pris un arrêté pour une battue administrative.

Quid de la mise en culture d'espèces protégées (travail de réflexion déjà mené dans les années 2000 mais classé sans suite à l'époque) . Problème de traçabilité et de pollution génétique.

C. Béranger :

OMB contient une bibliothèque numérique avec possibilité de consulter des études sur les EEE.

Possibilité de rechercher des études par mot clé.

Faune Martinique= base de données participative pour de nombreux taxons faunistiques

Projet de monter le même type de base de données sur la flore mais risque de mauvaise identification plus élevée.

Prise en compte des EEE dans le plan de gestion du dossier UNESCO.

Attention à communiquer avec des termes clairs auprès du grand public : le terme exotique peut renvoyer à quelque chose de positif, préférer le terme d' « invasif ».

Il faut communiquer sur l'adresse mail eee972 pour que les particuliers soient mieux informés (réseau social PNM + CBMq) pourrait lui donner plus de visibilité.

CTM :

Pas d'implication prévue sur les EEE. Accompagnement global des acteurs sur les projets visant à protéger/favoriser la biodiversité.

CAP Nord :

Envahissement de la retenue du Mont vert au Robert par *Salvinia molesta*. Constatation d'apparition d'urticaire en contact prolongé avec la Salvinie.

Dans le cadre du contrat de rivière du Galion : recherche de solutions pour détruire cette espèce. Vidange de la retenue envisagée.

Retours d'expériences compilés dans un ouvrage par le GT IBMA

Problème pour un grand nombre d'EEE car peu de techniques de lutte existantes.

Pour les végétaux se posent le problème de la filière de destruction : compostage, incinération ?

ALBIOMA n'est intéressé que par les végétaux ligneux.

A voir avec CVO et HOLDEX au François qui récupère les sargasses.

CBMq

Mission de connaissance et de conservation de la flore.

Formation plantes médicinales aux Jardins de Trenelle à Fort de France.

Incitation à réaliser auprès des jardins pour signaler une espèce exotique (panneau).

EEE : nouvelle problématique prise en compte dans l'agrément des conservatoires botaniques nationaux.

Questionnement sur la collaboration au niveau Caraïbe sur la problématique des EEE.

Démarche UNESCO a permis de rencontrer les pays de l'OECO, coopération sur les EEE pourrait être initiée.

Proposition d'organisation entre les différents acteurs – « Feuille de route »

cf. slides 9 à 12 dans le diaporama

Conclusions principales et actions à poursuivre :

Nécessité de mettre en place un réseau de veille EEE basé sur le modèle du réseau sentinelle actuel en impliquant davantage d'acteurs notamment le GDSM et les agents des brigades de l'environnement des EPCI.

Présentation de la problématique EEE aux élus des EPCI pour que les brigades de l'environnement soient incluses dans le réseau de veille.

Mise en commun des données EEE (recensement des EEE observées sur le territoire) par l'intermédiaire de l'OMB.

Problème de financement des actions de lutte : creuser la possibilité d'obtenir des fonds Life, FEADER et AFB.

Creuser les pistes possibles pour les filières de destruction des EEE végétaux.